**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU 28 Février 2018**

Début de séance : 20h00

**Présents :** DELACOUR Marie, NOEL Robert, ANTUNEZ Kevin, PIRES Henri,

USSEL Franck, PAUL Annie.

**Absents Excusés :** PUYMEGE Robert**,** CHAUVIN Christian,

***1/ Désignation du secrétaire de séance.***

DELACOUR Marie est désignée.

***2/ Représentants SDAA54***

Madame le maire informe le conseil municipal que le Syndicat Départemental d’Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle nous invite à désigner un délégué et un suppléant par commune adhérente.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 6

Nombre de bulletins Blancs : 0

Suffrage Exprimés : 6

**USSEL Franck** Ayant obtenu **6** voix est élu délégué titulaire

**NOEL Robert** Ayant obtenu **6** voix est élu délégué suppléant

**3*/ Renouvellement de la convention informatique***

Notre convention informatique avec l’association des maires a pris fin au 31/12/2017 il convient donc de renouveler notre adhésion pour la période 2018/2022.

L’ADM54 nous informe que les cotisations informatiques et assistance pour un montant de 1240€ ne seront pas augmentées et limite l’augmentation de la cotisation à l’ADM54 y compris la formation à l’inflation de 1,2% soit coût pour 2018 de 253€.

Le conseil municipal à **l’unanimité Décide** de renouveler l’adhésion.

***4/ Renouvellement des conventions avec le Centre de Gestion 54***

Le CDG nous informe

Que nos contrats d’Assurance Risques Statutaires et prévoyance se terminent au 31/12/2018, et se propose de lancer des appels d’offres, en vue le cas échéant de souscrire pour son compte des conventions d’assurance auprès d’une entreprise d’assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Concernant l’année 2018 pour la prévoyance, on maintien la même couverture de risques que les années précédentes en acceptant la hausse des taux prévue au contrat.

Le conseil municipal à l’unanimité **décide**

* de charger les cdg54 pour lancer les appels d’offres en vue de renouveler les contrats.
* D’accepter l’augmentation des taux des contrats MNT et de choisir comme les années précédentes le Risque 2 « incapacité temporaire de travail » **+** « invalidité »

***5/ Chauffage Appartements***

Madame le maire propose d’étudier un mode de chauffage complémentaire pour les 3 appartements de la mairie par exemple aux granulés. Le conseil municipal propose de faire tout d’abord un inventaire de l’isolation au moyen d’une caméra thermique et de prendre une décision en fonction des résultats.

Les conseillers compétents et équipés réaliseront le diagnostic.

***6/ Devis ONF***

L’onf nous fait parvenir un devis pour des travaux d’un montant 2124.15€ HT pour « nettoiement » manuel localisé de jeune peuplement feuillu à 3-6 m de Hêtre dans des parcelles qui ont déjà été partiellement traitées et une autre qui doit faire l’objet d’une coupe en 2019.

Le conseil municipal à l’unanimité décide de ne pas accepter le devis pour le moment.

***7/ Subvention Agence de l’Eau***

L’Agence de l’Eau Rhin/Meuse nous informe que suite à notre demande de subvention pour les études d’assainissement, une aide nous sera attribuée suivant le calcul ci-dessous :

Montant retenu : 66400€

Taux de l’Aide : 70%

Montant de l’aide : 46480€

Le conseil municipal à l’unanimité accepte et charge le maire de constituer et signer tous les documents afférents à cette affaire.

***8/Préparation Budgétaire***

-Afin de sécuriser les documents les plus sensibles comme les registres d’Etat Civil, prévoir l’achat d’une armoire forte et anti feu pour un coût approximatif de 2000€

- Achat d’une borne incendie pour sécuriser une nouvelle construction rue du poulot.

- Devis en cours pour positionner un Candélabre près du pont au moulin.

- Achat de rosiers pour les 3 auges du village au prix catalogue de 500€ (mais remisé à -25% selon proposition du pépiniériste).

***9/Questions Diverses :***

\*Les nombreux trous sur les voies communales feront l’objet d’une réparation par les conseillers avec du macadam à froid.

\*Des nouveaux panneaux de signalisations ont été commandés et seront posés prochainement.

\*Une inspection visuelle et télévisuelle des canalisations est en cours dans le cadre des études pour le projet assainissement.

\* Demande d’interdiction de passer rue du Belvédère et rue de Flainvaux à la balayeuse et aux camions des Ordures Ménagères compte tenu de l’état de la chaussée. L’organisation reste à définir.

\*Point sur les orientations budgétaires de la com/com.

\*Rencontre avec le responsable des collectivités locales chez Orange afin d’améliorer la couverture des réseaux mobiles.

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h15.***